

Envoi par courriel et par télécopieur : 514 933-3290

Québec, le 9 avril 2009

Monsieur Jean-Sébastien David
Vice-président
Développement durable
Corporation minière Osisko
1100, De La Gauchetière ouest, bureau 300
Montréal (Québec) H3B 2S2
david@osisko.com

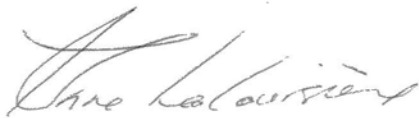
Objet : Projet minier aurifère Canadian Malartic
Questions supplémentaires de la commission en date du 9 avril 2009

Monsieur,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.

Veillez trouver, annexées à la présente, des questions dont nous souhaitons grandement recevoir les réponses d'ici le 21 avril prochain compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.



Anne Lacoursière
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

p.j.

Questions supplémentaires de la commission en date du 9 avril 2009 (n^{os} 1 à 3)

1. L'évaluation du temps de remplissage de la fosse en condition de fermeture réalisée en décembre 2008 à été révisée en mars 2009 (DA17 et DA17.1). D'importantes hausses des coûts estimés peuvent être observées dans la plus récente version. Quelles sont les raisons de ces hausses ?
2. La superficie de milieux humides qui serait perdue en raison du projet est passée de 17,3 ha dans l'étude d'impact à 19,5 ha lors d'une récente mise à jour (PR3.1, p. 6-84 ; DQ2.3, p. 2). Qu'en est-il des pertes de végétation terrestre qui étaient de 358,1 ha dans l'étude d'impact ?
3. D'après la cartographie géologique du secteur de la ville de Malartic présentée dans une étude hydrogéologique réalisée par la firme Golder Associés Ltée pour Osisko, la majeure partie de la ville reposerait sur des sédiments argileux d'eaux profondes. Or, ce sont des matériaux qui peuvent être compressibles.

Il est recommandé dans la même étude de : « inventorier les zones de fortes épaisseurs d'argiles sensibles dans les zones de rabattements significatifs [de la nappe d'eau souterraine] en relation avec les infrastructures existantes et élaborer un programme de caractérisation géotechnique de ces argiles, si nécessaire » (DA13, p. 56). Le rapport de la firme Brawner Engineering Ltd est également d'avis que des tassements différentiels pourraient survenir et que ces tassements devraient être surveillés et mesurés (DA59, p. 13 et 14). Le sujet a été abordé lors d'une séance de l'audience publique et il a été mentionné que des suites seraient données à ces recommandations (DT1, p. 114). La commission aimerait obtenir quelques informations à ce sujet :

Est-ce que l'étendue et l'épaisseur des dépôts argileux sous la ville de Malartic, incluant le nouveau secteur résidentiel, sont connues ? Quelles en sont les caractéristiques géotechniques en termes de compressibilité ? Est-ce que les tassements potentiels ont été estimés ? Est-ce que des zones à risques sont identifiées ? Quelles sont les méthodes de surveillance proposées ? Quelles sont les méthodes d'atténuation prévues ?